

MANEO-INFOS

Le magazine du syndicat
et de l'actualité de l'accueil des Gens du voyage

M A I 2 0 1 5

N O 2 1

Editorial du Président, Jean-Marc Huyghe

En ce printemps 2015, s'ouvre la période des grands passages estivaux.

Le constat sera encore une fois le même, l'absence de quatre terrains spécifiques pour ces grands passages sur les cinq prévus dans le schéma départemental entrainera des conditions difficiles, des tensions et pour dire autrement du « bricolage ». Gageons que notre médiateur, le directeur de notre syndicat aura, comme les années passées,

fort à faire sur le terrain pour limiter les difficultés de coexistence. Pourtant les solutions existent et sont connues de tous...

L'évolution des activités de gestion du syndicat pour cette année 2015 est ensuite détaillée. La reconnaissance de la compétence de MANEO se traduit par une augmentation du travail sur les aires d'accueil et des responsabilités nouvelles. Le syndicat s'est donné les moyens humains et conceptuels pour y faire face.

L'état d'avancement du schéma départemental est ensuite abordé à partir de la dernière réunion de la commission départementale consultative. La situation n'est guère encourageante, une certaine léthargie s'est installée.

Rappelons que les maires dont les communes doivent réaliser des aires d'accueil ou des terrains familiaux doivent prendre les initiatives en début de mandat. MANEO est à leur service pour les y aider.

DANS CE NUMÉRO :

Préparation des
grands passages
2015 P.1

Ce qui a changé
pour le syndicat en
2015 P.2

Commission
départementale
consultative P.3

Un nouveau site
Internet P.4

Brèves de Maneo P.5

Préparation des grands passages 2015



Comme chaque année, Maneo a participé à la réunion des médiateurs départementaux à Neuvoy (45) à l'invitation d'Action Grands Passages pour échanger sur les conditions d'accueil des missions évangéliques sur les territoires.

Cette année, sur 8 axes principaux se succéderont plus de 1300 passages, parmi lesquels 28 sont programmés dans notre

département: 20 rassemblements sont prévus sur l'arrondissement de Toulouse, 5 sur celui de Saint Gaudens et 3 sur l'arrondissement de Muret.

Preuve de l'attractivité de notre territoire, carrefour au sud de la France, le nombre de passages prévus est en légère augmentation par rapport aux annonces de l'année dernière. Lors de la réunion préparatoire du 29 avril en préfecture, il a été constaté que sur les cinq aires de grands passages prévues, seule celle de l'arrondissement de Saint Gaudens existe à ce jour.

La circulaire du 8 avril 2015 du ministère de l'Intérieur rappelle les obligations dans ce domaine:

« Les aires de grands passages, y compris provisoires, doivent être installées sur des terrains stabilisés, permettant la circulation et le stationnement de la caravane et de son véhicule tracteur, y compris par temps de pluie.

(...) la surface souhaitable est de 4 ha pour environ 200 caravanes.

Vous veillerez à ce que les terrains disposent, dans la mesure du possible, d'une alimentation électrique suffisante en termes de puissance électrique afin d'éviter, d'une part, des refus d'installation des groupes sur les aires de grands passages prévues ou sur les terrains envisagés et, d'autre part, des occupations illicites des terrains privés ou publics et, partant, des raccordements irréguliers au réseau électrique ».

Ce qui a changé pour le syndicat en 2015

I. La convention de coopération transitoire pour la gestion de sept aires du territoire de Toulouse Métropole.

Approuvée par le conseil syndical du 19 décembre 2014, la convention de coopération transitoire entre Toulouse-Métropole et le syndicat pour la gestion des aires d'accueil d'Aucamville, Saint Jean, Toulouse-Rangueil, Toulouse-La Mounède, Villeneuve, Seysses et Saint Alban est entrée en vigueur le 1er janvier 2015.

Si sur le terrain, les activités de gestion restent globalement les mêmes, cette réorganisation a eu plusieurs incidences pour le syndicat.

-L'incidence politique:

Les élus délégués issus de communes membres de la Métropole ne peuvent plus siéger au sein du conseil syndical de Maneo. C'est une perte importante de représentation politique.

-L'incidence sur la gestion comptable des droits d'usage :

Le poids de la fonction de régisseur s'est considérablement alourdi puisque la convention a conduit le syndicat à créer trois nouvelles régies d'avances et de recettes. Un régisseur principal a été installé au sein du syndicat.

Les résidents qui avaient accepté de régler leurs droits par prélèvement ou virement bancaires ont été contraints de procéder à une modification du destinataire du règlement.

II. Réforme de l'Aide à la Gestion des Aires d'Accueil (AGAA)

Suivant les préconisations du rapport de la Cour des Comptes d'octobre 2012, l'article 138 de la loi de finances initiale 2014 a posé les bases d'une réforme du dispositif de soutien aux aires d'accueil visant à remplacer, pour partie, l'aide forfaitaire, par une aide déterminée en fonction, d'une part, du nombre de places conformes et disponibles, et d'autre part de l'occupation effective de celles-ci. Le versement de l'aide est subordonné à la signature d'une convention entre l'Etat (le Préfet) et le gestionnaire opérationnel conclue pour une année civile.

Textes de références

-Loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage (article 5)

-Loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014.

-Décret n°2014-1742 du 30 décembre 2014 *relatif à l'aide versée aux gestionnaires d'aires d'accueil des Gens du voyage.*

-Arrêté ministériel du 30 décembre 2014

-Instruction N°DGCS/SD5A/2015/33 du 4 février 2015 *relative à la réforme de l'aide versée aux gestionnaires d'aires d'accueil de gens du voyage*

Evolution du cadre d'intervention et des missions du syndicat en 2015

Aire d'accueil	2014	2015	Nature de l'activité en 2015
Aucamville	Transfert de compétence	Conventionnement Métropole	Gestion + entretien
Saint Jean	Transfert de compétence	Conventionnement Métropole	Gestion + entretien
Ramonville	Transfert de compétence	Transfert de compétence	Gestion + entretien
Escalquens	Transfert de compétence	Transfert de compétence	Gestion + entretien
Toulouse-Rangueil	Marché public Ville de Toulouse	Conventionnement Métropole	Gestion + entretien
Toulouse-La Mounède	Marché public Ville de Toulouse	Conventionnement Métropole	Gestion + entretien
	Marché public Ville de Toulouse	Conventionnement Métropole	Accompagnement social
Cugnaux	Marché public SIVOM Saudrune	Marché public Métropole	Gestion + entretien
Plaisance-Frouzins	Marché public SIVOM Saudrune	Marché public SIVOM Saudrune	Gestion + entretien
Seysses	Marché public SIVOM Saudrune	Marché public SIVOM Saudrune	Gestion
Villeneuve-Tolosane	Marché public SIVOM Saudrune	Marché public Métropole	Gestion + entretien
Saint Alban	Conventionnement Commune de Saint Alban	Conventionnement Métropole	Gestion + entretien

Commission départementale consultative de suivi du schéma départemental

Organisée le 25 février 2015 en présence de Mme Vilnius, sous préfète à la ville, de représentants du Conseil Général, d'élus communaux et de représentants associatifs, cette réunion a permis de faire le bilan de l'avancée du schéma en matière de réalisations d'équipements, de gestion et d'actions sociales à destination des Gens du voyage.

Aires d'accueil:

585 places sont aux normes sur 962 places prévues au schéma 2003 soit 61%.

21 places ont été réalisées sur les 405 prévues au schéma 2010 soit 5%.

377 places inscrites au schéma 2003 n'ont toujours pas été réalisées et 86 places restent à réhabiliter dans le cadre du schéma 2010.

Pour les collectivités devant réaliser depuis 2010 leur aire, le financement de l'Etat s'élève à 10671€ par place et celui du Conseil Général à 10 671€ sur le reste à charge.

Il est nécessaire pour ces collectivités d'anticiper la création de ces équipements dans leurs documents d'urbanisme.

Afin d'identifier les freins objectifs à la réalisation, la préfecture a proposé une rencontre à toutes les collectivités qui n'ont pas encore rempli leurs obligations.

Aires de grand passage:

Sur les 5 aires inscrites au schéma de 2003 et réinscrites en 2010, une aire est aujourd'hui en service sur la commune de Villeneuve de Rivière. 4 aires restent à réaliser : 2 sur le territoire de la Métropole, 1 sur le SICOVAL et 1 sur l'arrondissement de Muret.

Grands passages 2014

35 groupes de grands passages ont stationné en Haute-Garonne entre 1 et 3 semaines. Parmi eux, 24 s'étaient annoncés en Préfecture au préalable. L'ouverture de l'aire de grand passage à Villeneuve de Rivière a montré à cette occasion son utilité. Au-delà des grands passages, des stationnements récurrents ont eu lieu toute l'année pour des motifs divers (familles en contentieux, hospitalisations, commerce, regroupements familiaux...)

Habitat adapté

Le terrain familial n'est pas une obligation des schémas départementaux mais il

est largement préconisé, tant il est complémentaire à l'offre de places en aires d'accueil.

L'Etat le finance à hauteur de 10 671€/place et le Conseil Général à hauteur de 5000€/place.

Deux terrains familiaux locatifs existent en Haute-Garonne, l'un à Tournefeuille, l'autre à Toulouse Picarel.

Sur les deux dernières années, aucune réalisation de terrain familial n'a vu le jour.

Le recensement par les services de l'Etat des situations de sédentarisation se poursuit.

Gestion des aires

26 aires du département bénéficient d'un conventionnement de l'Etat.

Le coût moyen de fonctionnement est disparate, allant de 1200 à 6000€ annuel. Environ 60% de ce coût est pris en charge par l'Aide à la Gestion des aires d'accueil.

Le rôle des élus est essentiel en matière de gestion puisqu'ils définissent la politique à mener et la traduction opérationnelle.

Un nouveau site Internet

Le nouveau site web du syndicat est désormais accessible à l'adresse www.maneo31.fr

I. Une nouvelle étape dans la communication du syndicat

Datant de 2006, le site web du syndicat a été complètement repensé de façon à être plus proche des attentes des internautes.

Cette refondation répond aussi à l'évolution du nom du syndicat, devenu Manéo en 2012 et à la création d'un nouveau logo en 2013.

Elle traduit enfin le développement depuis 2009 des missions du syndicat dans le domaine de la gestion des aires.

II. Les objectifs du nouveau site

Trois axes de travail ont été privilégiés:

-Apporter de la clarté et faciliter la navigation: grâce à une arborescence et une navigation simplifiées, les visiteurs bénéficient d'un accès plus direct à l'information.

-Développer l'interactivité: la nouvelle interface du site, plus vivante accorde une place privilégiée aux contenus multimédias (photos, vidéos).

-Proposer de nouveaux services en ligne qui correspondent aux attentes, en particulier en matière d'échange d'informations et de localisation des équipements.



III. Une palette élargie de services

Les visiteurs retrouveront les rubriques classiques de présentation du syndicat et de ses missions et auront désormais accès à une palette de nouveaux services:

- une rubrique dédiée à l'actualité des Gens du voyage en Haute-Garonne
- un forum aux questions
- une carte interactive des équipements haut-garonnais (aires d'accueil et aire de grand passage)
- un agenda des réunions du syndicat
- une médiathèque/fonds documentaire



maneio
Syndicat Mixte
Accueil des Gens du voyage
Haute Garonne



Jean Marc Huyghe,
Président

Immeuble la Pointe Bleue
1389 Voie l'Occitane
31670 Labège
Tel: 05.61.73.64.50
Fax: 05.61.73.17.93
Mail: contact@maneio31.fr
Site web: www.maneio31.fr

AGENDA :

19 mai 2015 : Visite des aires du sud-est toulousain
(Escalquens, Castanet-Auzerville, Ramonville, Toulouse-Rangueil et Saint Orens)

23 mai 2015 : Cérémonie d'hommage aux victimes tsiganes du camp de Saliers pendant le deuxième guerre mondiale à Arles

30 mai 2015 : Participation des jeunes voyageurs à la journée de découverte des cultures urbaines « rendez-vous dans ta rue » à Castanet

18 juin 2015 à Labège et 25 juin 2015 à Bouloc : Conseil syndical

Brèves de Maneo

Conseil syndical du 12 mars 2015 :

Au cours de ce conseil, **Jean-Raymond Lépinay** a été élu 9ème vice-président du syndicat et l'ensemble des délibérations relatives aux comptes administratifs et au budgets 2015 a été approuvé.

Une délibération réformant le système d'indemnisation des interventions des agents hors temps de travail a été acceptée à l'unanimité des présents.

Deux postes d'agents techniques et un poste d'agent social ont été ouverts pour faire face à d'éventuels besoins au cours de l'année.

Le président s'est enfin vu confirmer son autorisation à demander des subventions auprès de tout organisme privé ou public.

Présidences des commissions:

Lors de la réunion du bureau du syndicat du 23 avril 2015, **Pierre Marin**, délégué de la Communauté d'Agglo du Muretain, a été désigné président de la commission gestion des aires. La présidence de la commission Scolarisation revient à **Michel Portes**, délégué de la Communauté de communes du Frontonnais.

Commission Vie commune-Vie citoyenne du 12 mars 2015:

A été évoquée l'avancée des projets menés dans le cadre de la commission: organisation de cinq journées de visite des aires d'accueil du département, concours de pétanque en juin, matinée d'hommage aux victimes tsiganes de la deuxième guerre mondiale et concours d'art en novembre.

Avant première du film Laurette 1942, une volontaire au camp du Récébédou:

Présenté le 28 mars à Portet sur Garonne en présence de Martin Malvy, président du Conseil Régional, Thierry Snaud, maire de Portet et de Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah, ce long métrage de Francis Fourcou relate l'histoire de la jeune Laurette, volontaire de la Cimade au camp d'internement du Récébédou en 1942. Elle y découvre les conditions de vie extrêmement difficiles des internés juifs, réfugiés espagnols et tsiganes.

Ce film est l'adaptation de l'œuvre de Laurette Alexis Monet « Les Miradors de Vichy ».

Ressources humaines:

Afin de compléter les compétences techniques des agents dans le domaine électrique, **Ludovic Fonroques** a été embauché en février 2015 en CDD de trois mois.

Anais Marin, stagiaire en animation, rejoindra le service social du syndicat à entre le 13 avril et le 12 juin. Elle sera notamment en charge d'accompagner un groupe de jeunes voyageurs dans la préparation d'un concours de pétanque au mois de juin 2015. Elle participera aussi à la préparation de la matinée d'hommage aux victimes tsiganes de la seconde guerre mondiale en novembre 2015.

Fonds Social européen:

Le syndicat vient de percevoir une importante subvention de la part du FSE, destinée au financement du bureau d'accueil et d'orientation des Gens du voyage en 2012. Animé par trois agents de travail social, ce bureau accompagne les voyageurs en demande dans leurs démarches socioprofessionnelles.